



Contexte :

Les formations initiales conduisant à l'obtention d'un diplôme d'Etat AS ou AP font l'objet depuis le référentiel du 10 juin 2021 d'une réforme de leurs dispositifs pédagogiques impactant les modalités d'encadrement en stage.

Objectif général :

- Former les professionnels de santé à l'élaboration d'une démarche de tutorat en cohérence avec le référentiel de formation

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser les points clés du référentiel de formation conduisant au diplôme d'aide-soignant(e) ou d'auxiliaire de puériculture
- Identifier les rôles et missions des différents acteurs
- S'approprier les concepts clés du tutorat
- S'inscrire dans les dimensions d'accueil, d'accompagnement, d'apprentissage, de suivi et d'évaluation des étudiants
- Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'étudiant
- Utiliser les différents outils d'accompagnement

Contenu :

- Le tutorat : qui fait quoi ?, les étapes, les outils
- La compétence
- L'entretien d'accueil
- Le bilan de stage, l'évaluation

Méthodes pédagogiques interactives :

- Echanges
- Travaux de groupe
- Méthodes transmissives

Evaluation :

- Evaluation des connaissances en début et fin de formation pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Qualification des intervenants : cadres de santé formateurs,

NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation





Aide-soignant(es), auxiliaire(s) de puériculture souhaitant exercer des fonctions de tuteur



2 X 2 jours + 1 jour à distance (analyse réflexive)



Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent



- Mardi 10 février 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Mercredi 11 février 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Jeudi 12 mars 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Vendredi 13 mars 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)
- Vendredi 26 juin 2026 (9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00)



Tarif individuel : 1700 €

Tarif de groupe : 5100 € (à partir de 8 personnes, 12 maximum)

Frais de gestion des dossiers : 45 €



**Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent
28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE**

02 32 73 38 30

formationcontinue.ifp@ch-havre.fr